



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, **Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière ainsi que le programme triennal d'immobilisations seront adoptés. Cette séance sera tenue le **mercredi 18 décembre 2019, à 19 h 30**, au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (salle municipale). Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 5<sup>ème</sup> jour de **décembre** deux mille dix-neuf.

  
Signature

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michael Marmen, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2019, entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2019.

  
Signature